

Disparition de la dispense d'examen écrit pour les doctorants ?

Par **Kaeru**, le **05/02/2013 à 21:00**

Bonsoir,

Voici ma question. J'ai entendu dire récemment que le Conseil national des Barreaux a voté la suppression de la dispense des docteurs en droit à l'examen d'entrée au CRFPA. (voir <http://twitdoc.com/view.asp?id=68856&sid=1H4O&ext=PDF&lcl=LJA1085-HebdoWEB-5.pdf&usr=lgarnerie&doc=109088132&key=key-2mcrb5lsbot4m482mq1s>)

A priori, une pétition circule à ce sujet en ce moment :

<http://combatsdroitshomme.blog.lemonde.fr/2012/10/04/appel-contre-la-suppression-de-la-dispense-dexamen-dacces-au-crfpa-au-benefice-des-docteurs-en-droit-petition/>

Quelqu'un a plus d'info là dessus ?

Merci.

Par **marianne76**, le **05/02/2013 à 21:20**

Bonsoir,

Effectivement cela a été à l'ordre du jour, mais pour l'heure cette proposition a été repoussée

Par **Yn**, le **06/02/2013 à 15:53**

C'est un sujet récurrent qui revient parfois sur le tapis... sans grand succès à chaque fois.

Par **marianne76**, le **06/02/2013 à 16:28**

Oui pour le moment, jusqu'au jour où....